

Louis-Georges Dupont (11694) est mon cousin germain.

Il est le fils d'Espérant Dupont (03415) et de Geneva Frigon (02799), fille de Napoléon Frigon (00255).

Il est aussi le frère de Claudette Dupont (11699), membre aff197, connue de l'Association des Familles Frigon.

Avec sa complicité, il a écrit

## LA GRANDE RANDONNÉE aux sources de l'AMOUR

Lorraine Frigon (04155), membre aff260

P.S.: J'en ressors deux pages et l'endos du livre pour le partager avec vous en son honneur.

Louis-Georges Dupont est de la lignée Louis-Augustin (Ls-Au), branche Hubert.



**DUPONT, Louis-Georges**  
1929 - 2012

À Laval, le 6 mai 2012, à l'âge de 82 ans, est décédé paisiblement, entouré de ses enfants, M. Louis-Georges Dupont, ingénieur gradué de l'École Polytechnique en 1962 (86ème promotion).

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Lise Bourdeau, ses enfants Lorraine (Gilles Marcotte), Jean-Charles, Normand (Véronique Allard), ses petits-enfants Charles, Claudelle, Gabriel, Armand, Xavier, Florence et Alexandrine, ses soeurs et de nombreux parents-et amis.

Tous et toutes ont obéi un homme aimant la vie, d'une grande bonté et d'une vive intelligence.

La famille recevra les condoléances au complet.

Alfred Dallaire

**MEMORIA**

314.277.7778

2150, boul. St Martin E. Laval  
[www.memoria.ca](http://www.memoria.ca)

le vendredi 11 mai - de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 12 mai dès 10 h.

Les funérailles seront célébrées en Église Saint-Sylvain (750 Boul. St Sylvain, Laval), le samedi 12 mai à 15 h.

La famille tient également à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué aux soins entourant la personne de M. Dupont.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Cité de la Santé seraient appréciés.

Comme l'enfant sort du sein de la femme pour être nettoyé, accueilli et caressé dans les bras de sa mère et de son père, ainsi mon âme jaillira du temporel pour être reçue, en toute confiance, dans les bras de Dieu le Père et de la Vierge Marie, notre Mère, pour l'éternité.

Je m'apprêtais à terminer le récit de cette grande randonnée par un chant de gloire au Père, au Fils, et à l'Esprit-Saint. Mais voilà que ma petite sœur Claudette m'a apporté une dernière surprise : le testament que notre mère avait rédigé pour nous, ses sept enfants, avant de mourir. J'ai relu ce texte dont le début m'a profondément touché.



Devant la beauté et la grandeur d'âme de ce texte, j'ai préféré me taire pour vous citer intégralement les préliminaires de ce testament de ma chère maman: à bientôt chère maman...

Que Dieu me vienne en aide car je  
ne puis trouver le moyen de faire ce  
testament seule, premièrement: mon  
plus grand désir serait de pouvoir  
fermer les yeux dans la plus  
douce éternité et avec l'inhibition que  
tous et chacun de mes enfants  
sauraient partager dans la plus grande  
fraternité, ce bagage terrestre que  
vous avez hérité, c'est très peu  
à comparer avec tous les efforts  
qu'Espérance et moi avons traversé dans  
~~notre~~ notre vie conjugale mais nous  
avons tout de même eu de grandes  
consolations puisque tous les sept ont  
été parés par le baptême et sont tous  
des enfants bénis dans l'Esprit saint  
La dernière grâce dont je supplie le  
Père éternel, c'est, que nous nous rejoignons  
tous réunis là-haut au dernier jour!  
Gloire au Père au Fils et à l'Esprit saint  
qui est, qui était et qui vient. Amen!



J'ai beaucoup reçu de la société, de mes parents et de mes professeurs. Il me semble donc tout à fait naturel de laisser en héritage à mon épouse, à mes trois beaux enfants et deux belles-filles, à mes petits-enfants, ainsi qu'à vous, ce témoignage sur la beauté et le sens de la vie humaine.

#### **L'auteur, Louis-Georges Dupont:**

- ▣ Bachelier ès arts, Séminaire de Québec, Université Laval, lettres et philosophie.
- ▣ Bachelier en sciences appliquées, Polytechnique, Université de Montréal, génie électrique.
- ▣ Membre: Corporation des Ingénieurs Professionnels du Québec

**Couverture avant:** Scène de la montée des 40 voyageurs vers le poste de Michillimakinac en 1701. (Archive du Québec.)